

# Les prochaines collectes des encombrants

La collecte des encombrants s'effectue en partenariat avec l'Association "Le Monde Allant Vers" qui est chargée de collecter les objets. Découvrez ci-dessous les dates des prochaines collectes.

- En partenariat avec Le Monde Allant Vers -

**RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS**

Dans les Communes de

**LA CROISILLE SUR BRIANCE / SAINT-MÉARD / SUSSAC**  
**SAINT-GILLES-LES-FORÊTS / SURDOUX**

**Le 14 avril 2022** Date limite d'inscription 12 avril 2022  
**Le 03 novembre 2022** Date limite d'inscription 01 novembre 2022

**INSCRIPTION**  
Pour inscrire et s'inscrire au Secrétariat de la Communauté de Communes de Briance Combade  
05 55 69 39 32  
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 17h au 117 rue de la Poste  
11700 Saint-Méard  
cdc@briancecombade.fr

**CONSIGNES**  
Dans la limite de 3 m<sup>3</sup> par foyer  
Après inscription, les encombrants sont à déposer la veille du jour de ramassage en bordure de voirie, accessibles à un véhicule.

**SONT ACCEPTÉS :**  
Matériel électroménager, télévisions, ordinateurs, appareils de chauffage, mobilier, literie, vaisselle, livres, vêtements, sanitaires, cycles, jouets, fermetures...  
Les matières premières: ferraille transportable au diable, huile de vidange (contenant de 5 litres maximum), batterie  
Les Déchets Ménagers Spéciaux: fermés hermétiquement : vieilles peintures, solvants, produits phytosanitaires, bidons souillés, produits toxiques.

**SONT REFUSÉS :**  
Les objets dangereux, les déchets verts, les pneus, les réfrigérateurs (à la poubelle)  
Les pneumatiques (à reporter chez le garagiste)  
Les déchets non destinés à la collecte sélective  
Les contenants sous pression (aérosols, gaz)

www.cd.briance-combade.com

## Prochaines collectes à Châteauneuf-la-Forêt, Neuvic-Entier, Masleon, Roziers-St-Georges, Linards

- 13/10/2022 (Date limite d'inscription 11/10/2022)

## Prochaines collectes à La Croisille sur Briance, Saint-Méard, Sussac, Saint-Gilles, Surdoux

- 03/11/2022 (Date limite d'inscription : 01/11/2022)

## Inscriptions

Après inscription auprès du secrétariat de la Communauté, il est demandé de déposer les « encombrants » la veille du jour de collecte en bordure de voirie, accessibles à un véhicule. Renseignez-vous et inscrivez-vous au 05 55 69 39 32.

Dorénavant, vous pouvez également vous inscrire par mail à l'adresse suivante: [cdc@briancecombade.fr](mailto:cdc@briancecombade.fr), en indiquant votre nom, adresse, téléphone, volume (pas plus de 3m<sup>3</sup>) et objets à ramasser.

## Rappel

### Sont acceptés uniquement :

- Les encombrants: matériels électroménagers, télévisions, ordinateurs, appareils de chauffage, mobilier, literie, vaisselle, livres, vêtements, sanitaires, cycles, jouets, motoculture, fenêtres...
- Les matières premières: ferraille transportable au diable, huile de vidange (contenant de 5 litres maximum), batterie
- Les Déchets Ménagers Spéciaux: fermés hermétiquement : vieilles peintures, solvants, produits phytosanitaires, bidons souillés, produits toxiques.

Les objets qui ne peuvent pas être mis dans votre véhicule, mais peuvent être déplacés avec un diable, tels que : matériel électroménager, mobilier, literie ,ferraille ... Ils ne doivent pas dépasser 3m<sup>3</sup> par

foyer.

**Sont refusés :**

- Les ordures ménagères, les déchets verts, les gravats, les recyclables (éco\_points)
- Les pneumatiques (à rapporter chez le garagiste)
- Les déchets triés destinés à la collecte sélective
- Les contenants sous pression (extincteur, gaz)

